



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre février à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, CHARENTON Dominique, BLAUD Didier, DECHAIINE Catherine, RIVET Damien

Absents excusés : Mrs GERON Sébastien, MORISSEAU Aurélie, JORIGNE Sébastien et PIQUEREAU Francis



Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT relatif à la réévaluation des charges de fonctionnement liées au transfert du complexe sportif de la Venise Verte et l'ajustement définitif des charges liées au transfert des contingents SDIS communaux.

Convention fourrière

A la suite du dernier conseil, plusieurs refuges et fourrières ont été contactés pour connaître leur fonctionnement. La fourrière Animal'Or de Mairé-Lévescault a été retenue pour récupérer les chiens errants sur la commune.

Ecole et cantine

Facturation de la cantine pour janvier et février : en raison d'absences plus nombreuses sur ces deux mois, le RPI Juscorps Saint-Martin de Bernegoue s'interrogeait sur le mode de facturation à adopter. Il a été décidé de maintenir la facturation aux mêmes conditions que les mois précédents et comme indiqué dans le règlement distribué aux familles en début d'année scolaire.

Subvention demandée par une classe de Saint Martin de Bernegoue pour un séjour pédagogique à la Garette du 30 mai au 1^{er} juin 2022. Le conseil a décidé de verser la somme de 150 euros.

Pendant les vacances de février, des travaux ont été faits au sein de l'école : réparation d'une chasse d'eau, scellement de plaques d'égouts, rebouchage de trous dans la cour, ...

Tableau élections présidentielles

Afin d'organiser au mieux les élections présidentielles, Madame la maire a rappelé que les élections se dérouleraient les 10 et 24 avril prochain et que le 2^{ème} tour était prévu sur la période des vacances de Pâques.

Questions diverses

A la suite du vol par effraction à l'école et à la mairie survenu le 30 octobre 2021 des devis ont été transmis à l'assureur. Le cabinet d'expertise Polyexpert a été diligenté et interviendra le 15 mars prochain.

Logement communal : les locataires ont quitté le logement le 15 février. Avant de le remettre en location, plusieurs travaux sont à prévoir dont la réparation d'une fuite sur la canalisation d'arrivée d'eau.

Dispositif argent de poche.

Il sera mis en place sur les vacances de Pâques. Il est demandé à chacun leur disponibilité.

Formation cimetière : Madame la maire informe le conseil qu'elle suivra une formation « cimetière » le samedi 26 février.

Prochain conseil : le 7 avril 2022